21ème Année - Num. 18 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le num. L. 50 - 5 Décembre 1973

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

ZONE FRANCHE... OU CONTINGENTS?

La Commission de coordination a repoussé le projet de loi régionale qui reportait le prix du sucre contingenté de 216 à 180 lires le kilo.

Selon l'avis de la susdite Commission, la décision prise par le Conseil de la Vallée dans sa séance du 5 octobre «esula dalle competenze legislative della Regione Valdostana dato che la politica di contenimento dei prezzi, riguardante l'intero territorio nazionale, rientra fra i compiti che sono propri dello Stato».

Nous devons constater, à ce propos, les contradictions d'une Administration Régionale qui, d'un côté se substitue à l'Etat dans des questions qui ne sont pas de son ressort, et de l'autre néglige de faire respecter des droits acquis et sanctionnés par la Constitution, comme la zone franche par exemple.

On nous objectera que l'Administration Régionale a demandé plus d'une fois l'exécution de l'art. 14 du Statut concernant la zone franche.

Mais de quelle façon? - Par des ordres du jour et des rappels qui ne font ni chaud ni froid.

Et depuis combien de temps ne fait-on plus même cela?

Et les parlementaires de la Vallée d'Aoste à Rome, que font-ils?

On se résigne au régime des contingents... Le provisoire est en train de devenir du définitif.

On préfère la mendicité à la liberté.

On s'est arrêté à mi-côte, on y bivouaque et végète lâchement, au lieu de reprendre le chemin vers le sommet.

Ce sommet est-il donc tellement difficile à atteindre?

Non! puisque la Constitution dit clairement, à l'art. 14 du Statut spécial pour la Vallée d'Aoste: «Il territorio della Valle d'Aosta é posto fuori dalla linea doganale e costituisce zona franca. Le modalità d'attuazione saranno concordate con la Regione e stabilite con legge dello Stato.»

A ce sujet, la nouvelle transmise au

(Suite page 2)

Libres opinions

TOUT PASSE, TOUT LASSE, TOUT CASSE

Rien n'est éternel sur cette terre. Les choses changent et disparaissent, les personnes aussi; les institutions, telles que les Etats, pour faire un exemple, obéissent aux mêmes lois. A plus forte raison les Juntes aussi ne sont pas éternelles et inamovibles. Et la Junte qui fait la pluie et le beau temps maintenant en VDA ne fait pas exception à la règle.

Dans cette perspective, l'UV doit être attentive aux développements de la situation politique et s'interroger, dès maintenant, au niveau des sections et au niveau des dirigeants, sur les solutions possibles que l'avenir nous réserve. Cela est extrèmement important pour qu'il n'arrive plus que la base du mouvement soit surprise par des décisions que le sommet, à tort ou à raison je ne sais pas, doit prendre, pressé par les événements.

Nous sommes tous d'accord, je suppose, surles buts de l'UV. L'UV qui est un mouvement populaire, lutte afin que la culture valdôtaine puisse s'épanouir librement; elle lutte afin que les droits des travailleurs valdôtains, de l'agriculture ou de l'industrie, soient respectés; elle lutte pour que les valdôtains soient maîtres chez eux; elle lutte pour que la démocratie soit réelle dans la région; elle lutte contre toute forme d'exploitation et s'aligne ainsi avec les partis populaires du monde entier.

Mais pour que l'U.V. puisse conduire sa bataille avec des chances de réussite, il faut qu'elle soit forte et, surtout, qu'elle se sente soutenue et appuyée par son électorat.

Et pour que l'électorat, la base, accorde son appui à l'UV, il est nécessaire qu'il croie dans la volonté d'action du Mouvement. En un mot, il ne faut pas que l'UV perde sa crédibilité aux yeux de son électorat, les gens doivent croire dans l'UV. Et pour être cru il faut être avant tout cohérent avec ce qu'on a toujours affirmé. Il faut être homme de parole, conformément aux enseignements de nos vieux. Et nous devons toujours parler aux Valdôtains d'une façon claire, bannissant de nos discours toute ambiguïté. Nous sommes un mouvement valdôtain avec des buts précis, et qui n'est pas d'accord sur nos buts ne peut pas être avec nous. L'UV ne peut pas se contenter d'adhésions formelles de gens qui, en paroles, sont d'accord sur nos buts et après, dans la réalité, travaillent dans le sens contraire. L'UV ne devra jamais suivre l'enseignement donné à la population par ces malheureux DP. Les DP, tout le monde commence à s'en apercevoir, se sont spécialisés en déclarations de principe sans toutefois lutter suffisamment pour réaliser ce qu'ils se proposent. Au point même que nous pouvons nous demander si les dirigeants DP croient vraiment à ce qu'ils proclament et écrivent. Les exemples foisonnent.

Les DP se définissent défenseurs de la francophonie en VDA, mais ils ne font presque jamais recours au patois ou au français dans leurs réunions ou leurs assemblées; leur journal est presque tout écrit en italien; au Conseil régional il n'y a que quelques conseillers DP qui se servent du français de temps en temps, sollicités, la plupart des fois, par des interventions unionistes.

Ils publient des articles où ils parlent de la VDA colonisée, où ils invitent les valdôtains à ne pas vendre leur terrain, et c'est sous leurs yeux que les gros capitalistes étrangers, italiens et non, achètent la VDA, les exemples ne sont que trop nombreux: Pila, Torgnon, La Salle, etc.

C'est sous leur administration que la spéculation immobiliaire (voir Morgex) s'est généralisée

Les DP revendiquent d'avoir obtenu le «riparto» (mais d'autres forces politiques aussi ont collaboré à cette opération) et avoir ainsi résolu les problèmes

(Suite page 4)

M. Rivolin Victorin
4[illegible], rue Turin
11100 AOSTE

DE L'EAU, AU MOULIN DE «VALDO»

Un abonné nous a fait parvenir l'excellent article ci-dessous, qui est un complément à celui publié par VALDO dans le P.V. du 31 octobre sous le titre «Le français au Conseil de la Vallée». Nous le remercions vivement.

x x x

Comment sceller l'union de deux groupes ethniques appelés à vivre côte à côte? Est-ce en favorisant l'usage de la langue d'un des deux groupes ou, au contraire, en pratiquant un réel bilinguisme?

Il semble que l'emploi d'une langue unique aliène la personnalité d'une des deux communautés et aboutisse progressivement à son absorption. Par contre, le bilinguisme respecte chaque groupe tout en assurant une parfaite communication entre eux. Malheureusement, il faut beaucoup d'efforts pour passer de la théorie à la pratique et bien souvent le bilinguisme est à sens unique et n'est pratiqué que par un seul groupe ethnique sur deux.

Il en est ainsi au Canada où les bilingues sont essentiellement des Canadiens-Français, même au Québec où ils sont largement majoritaires. Les Francophones du Canada n'en ont pas été complexés pour cela et c'est avec ténacité qu'ils ont continué à parler leur langue, envers et contre tout. Ils n'ont pas cédé à la tentation d'abandonner leur langue au profit de l'Anglais, opération qui ne leur aurait attiré la gratitude de personne. Bien au contraire, les Anglophones commencent à prendre conscience du fait que la personnalité du Canada, face aux Etats Unis, est due principalement à la présence de la langue française sur son territoire. Sans cette culture latine, le Canada ne serait que le reflet du puissant voisin et totalement absorbé intellectuellement par lui. De plus, l'utilité d'apprendre le Français est devenue plus évidente qu'autrefois pour les Canadiens-Anglais.

En Vallée d'Aoste, le bilinguisme est l'apanage des Valdôtains d'origine. Le voisin Savoyard, venu passer quelques heures à Courmayeur, fera mieux d'utiliser l'Italien s'il ne fait que rencontrer des Valdôtains d'adoption. Pour ces derniers, ne pas apprendre le Français est une solution de facilité, grandement encouragée par la parfaite connaissance de l'Italien des Valdôtains d'origine. Ainsi les Immigrés de fraîche date, tant leur présence est récente par rapport aux longs siècles d'histoire valdôtaine, pratiquent, consciemment ou non, une sorte de colonialisme linguistique de la Vallée. Seront-ils reconnaissants aux Valdôtains d'origine d'abandonner progressivement l'usage du Français? C'est peu probable et l'autonomie d'une Région qui se veut sensiblement différente du Piémont, se justifiera de moins en moins.

Comment donc instaurer un réel bilinguisme et inciter une des deux communautés à un apprentissage du Français qui ne saurait être plus ardu pour elle que ne l'a été celui de l'Italien pour les Valdôtains d'antan? L'emploi régulier du Français par les Valdôtains d'origine, même en présence d'interlocuteurs les comprenant peu ou pas, ne serait-il pas un facteur prédominant pour une certaine prise de conscience de la part des Immigrés? ... La partie serait bien engagée, le jour où la communauté de langue italienne s'apercevrait ne plus pouvoir ignorer plus longtemps la deuxième langue de la Vallée, sous peine d'être tenue à l'écart en maintes circonstances.

Un mariage entre deux Communautés, même s'il n'est que de raison, n'est une réussite que si chacune s'efforce de connaître à fond la personnalité de l'autre. Connaître la Vallée d'Aoste, ce n'est pas seulement y gagner son pain, aimer ses paysages et son climat, c'est aussi parler la langue de son coeur et de son esprit.

En parlant leur langue propre, les descendants des Salasses peuvent influencer grandement leur devenir, ils n'ont pas à subir un destin quelconque imposé de l'exrérieur. Ils serviront la Vallée d'Aoste ainsi que l'Italie, si cette dernière est soucieuse de participer efficacement à la construction de l'Edifice européen dont la Vallée d'Aoste sera une des clés de voûte.

UN LECTEUR DU «PEUPLE VALDOTAIN»

ZONE FRANCHE OU CONTINGENTS?

(Suite de la page 1)

«Peuple Valdôtain» par un de nos abonnés tombe fort à propos:

«J'étais, le 12 courant, (nous écrit notre ami), en transit sous le tunnel du Grand-Saint-Bernard transportant sur ma voiture un électrophone de fabrication allemande, lorsque j'ai été invité par le fonctionnaire de la Douane Italienne au paiement, après accord sur la valeur de l'objet, d'un droit de 10,6% plus 12% IVA, ce que j'ai fait.

«Il y a quand même là matière à réflexion. L'article 14 de notre Statut établit que «Le Val d'Aoste est placé en dehors des limites douanières et constitue zone franche».

«On ne saurait être plus clair (...) Il serait donc fort souhaitable que nos Représentants à Rome, en attendant une solution définitive de la zone franche, mettent au point, sans délai, un projet de réglementation provisoire. Ce problème se traîne depuis longtemps. (Depuis 25 ans! N. de la R.) Il est grand temps de savoir ce à quoi on a droit.»

C'est très juste, mais à ces réflexions de notre ami nous voudrions en ajouter une de notre cru: il est grand temps de savoir qui (de nos hommes et partis politiques) est pour la zone franche et qui contre, car nous commençons à douter sérieusement de la sincérité de certains soi-disant partisans de la zone franche, comme nous doutons de la sincérité de certains prétendus partisans de l'ethnie valdôtaine, de la sauvegarde de nos sites, de la propriété de la terre aux Valdôtains, etc...

Il est grand temps d'y voir clair là aussi, là surtout, là premièrement, si nous voulons sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons engagés depuis des années.

Rome a beau jeu, quand les Valdôtains ne savent plus ce qu'ils veulent!

VALDO

SOUSCRIPTION POUR L'IMPRIMERIE DE L'UV

Bollon Louis - Charvensod	2.500
Borbey Richard - Charvensod	2.000
Bianquin Ildo - Charvensod	5.000
Donzel Hugues - Charvensod	2.000
Bollon Bruno - Charvensod	2.000
Donzel Jules - Charvensod	1.000
Bianquin Ildo - Charvensod	5.000
N. N. - Charvensod	1.000
Coquillard Angèle - Charvensod	1.000
Savioz Palmiro - Charvensod	1.000
Impérial Eusèbe - Charvensod	5.000
Mosoni Paul - Aoste	4.000
Mosoni Paola in Christillin - Aoste	4.000
Lombard Marcel - Avise	1.000
Letey Ido - Allain	2.000
Section de Gignod	37.200
Section de Gaby	20.000
N.N. - Fénis	5.000
Bancod Benjamin - Chambave	30.000
Section de Chesallet	50.000
Vevey Albin - Porossan	20.000
Hyvoz Mariuccia - Derby	3.000
Donzel Eugène - Charvensod	500
Désandré Lucien - Gignod	500
Bétemps Alexis - Châtillon	10.000
Contoz Hector - Pollein	1.000
Freppaz Emile - Gaby	5.000
Section de Torgnon	3.000
Martin Louis - Pontey	15.000
N.N. - Verrès	1.000
Ruffier Célestin - Introd	5.000
N.N. Etroubles	20.200
Lexert Valentin - Fénis	10.000
Stévenin François - Aoste	10.000
Bioley Pierre - Aoste	5.000
Marguerettaz Charles	5.000
Cottino Aldo - Gressan	5.000
Roux Félix - Aoste	5.000
Voyat Hugues - Gressan	30.000
Ferré René - Saint-Vincent	21.800
Buillet Souvenir - Aymavilles	5.000
Sapinet Livio - St.-Martin-de-Corléans	10.000
Boniface Oreste - St.-M.-de-Corléans	5.000
Donzel Ezio - Charvensod	5.000
P.I. - Aoste	5.000

PORTRAIT DU COLONISATEUR

Francis Bacon a écrit dans ses «Essais»: «Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer».

Le livre d'Albert Memmi, «Portrait du colonisé» précédé de «Portrait du colonisateur» appartient sûrement à la catégorie des livres qu'il faudrait mâcher et digérer.

C'est une lecture que je conseille à tous les valdôtains pour qu'ils réfléchissent et saisissent les analogies avec leur condition.

Ce livre conçu avant la guerre d'Algérie par un jeune professeur tunisien, fut imprimé pour la première fois en 1966 chez J.J.Pauvert, et maintenant, il nous est proposé en édition de poche et précédé d'une préface de J.P.Sartre, par l'éditeur Payot (1).

La figure du colonisateur est analysée sans pitié.

Le colonisateur que la littérature coloniale présente «... fixant son regard au loin sur l'horizon de ses terres; entre deux actions contre la nature, il se prodigue aux hommes, soigne les malades et répand la culture, un noble aventurier enfin, un pionnier» (2), est disséquée avec toutes ses contradictions.

Le colonisateur, par exemple, a conservé dans son coeur le pays natal et, en théorie, il travaille pour pouvoir rentrer chez lui un jour, mais...

«Quelques uns, envisageant de rentrer, se sont mis à craindre, de façon inattendue, un nouveau dépaysement: celui de se retrouver dans leur pays d'origine. On peut les croire en partie; ils ont quitté leur pays depuis assez longtemps pour n'y avoir plus d'amitié vivantes, leurs enfants sont nés en colonie, ils y ont enterré leurs morts. Mais ils exagèrent leur déracinement: s'ils ont organisé leurs habitudes quotidiennes dans la cité coloniale ils y ont importé et imposé les mœurs de la métropole où ils passent régulièrement leurs vacances, où ils puisent leurs inspirations administratives, politiques et culturelles, sur laquelle leurs yeux restent constamment fixés.» (3)

Comment ne pas reconnaître dans ce portrait les nombreux fonctionnairesque le gouvernement central nous envoie avec générosité?

L'analyse continue: le colonisateur est un usurpateur, nous dit Memmi...

«... Il est impossible enfin qu'il ne constate point l'illégitimité constante de sa situation. C'est de plus, en quelque sorte, une illégitimité double. Etranger, venu dans un pays par les hasards de l'histoire, il a réussi non seulement à se faire une place, mais à prendre celle de l'habitant, à s'octroyer des privilèges étonnants au détriment des ayant droit.» (4)

A côté des «grands colonisateurs», il y a les «petits» qui sont, tout en aidant plus ou moins consciemment les «grands», des exploités eux-mêmes, puisqu'ils travaillent pour le bien-être d'une petite caste bien consciente de son rôle.

Avec les «petits colonisateurs», on peut ranger les «assimilés de fraîche date», c'est-à-dire des colonisés achetés par les colonisateurs et appelés à occuper des places qui les privilègent par rapport à la masse de leur peuple, mais qui ne risquent pas de troubler l'ordre voulu par les colonisateurs. Les assimilés...

«Choisissant de se mettre pour cela au service du colonisateur et de défendre exclusivement ses intérêts, ils finissent par en adopter l'idéologie même à l'égard des leurs et d'eux-mêmes.» (5)

Mais il existe aussi le «colonisateur qui se refuse», c'est-à-dire l'homme de bonne volonté qui prend conscience de l'injustice qu'on perpètre à l'égard du colonisé et refuse de collaborer (le plus souvent en paroles) avec les colonisateurs. Mais, nous dit Memmi, «... que refuse-t-il, en effet, sinon une partie de lui même, ce qu'il devient lentement, sitôt qu'il accepte de vivre en colonie? Car ces privilèges qu'il dénonce à mi-voix, il en participe, il en jouit.»

Et même si «le colonisateur qui se refuse» arrivait à franchir ce pas et à renoncer à tous les privilèges, arrivera-t-il jamais à s'intégrer au nouveau peuple qu'il s'est choisi?

«... Il a mangé le couscous au début par curiosité, maintenant il y goûte de temps en temps par politesse, il trouve que ça bourre, ça abrutit et ne nourrit pas, c'est, dit-il plaisamment, de l'étouffe-chrétiens». Ou s'il aime le couscous, il ne peut supporter «cette musique de foire», qui le happe et l'assomme chaque fois qu'il passe devant un café. «Pourquoi si fort? Comment font-ils pour s'entendre? ». Il souffre de cette odeur de vieille graisse de mouton qui empeste la maison, depuis la soupente sous l'escalier, où habite le gardien colonisé. Beaucoup de traits du colonisé le choquent ou l'irritent; il y a des répulsions qu'il n'arrive pas à cacher et qu'il manifeste en des remarques, qui rappellent curieusement celles du colonialiste...» (6)

Souvent, le «colonisateur qui se refuse» arrive à la conclusion qu'il n'est pas des leurs et n'a nulle envie d'en être». (7)

Mais la plupart des colonisateurs appartient à la catégorie de ceux qui «acceptent», de ceux qui ne veulent pas renoncer à leur rôle d'exploiteurs.

Qu'est-ce qui les caractérise? Avant tout, nous dit Memmi, leur médiocrité. Il s'agit le plus souvent de gens qui chez eux ne comptaient rien, mais qui, grâce à la situation particulière de la colonie, occupent maintenant des places de prestige.

Le colonisateur qui «accepte» se distingue aussi par son patriotisme...

«... Il fera donc appel aux qualités de sa patrie d'origine, les célébrant, les amplifiant, insistant sur ses traditions particulières, son originalité culturelle, (...) Il se présente, il le rappelle fréquemment, comme l'un des membres les plus conscients de la communauté nationale; finalement l'un des meilleurs.» (8)

Avec une pointe de malice Memmi ajoute: «Il serait naïf, cependant, de rétorquer au colonialiste qu'il devrait rejoindre au plus vite cet univers merveilleux, réparer l'erreur de l'avoir quitté.» (9)

Le colonisateur qui «accepte» est, politiquement, un conservateur...

«Il s'adresse essentiellement à cet aspect de sa patrie qui tolère et protège son existence en tant que colonialiste.» (10)

Autre trait qui caractérise le colonisateur qui «accepte» est le refus du colonisé... Une boutade, plus sérieuse qu'elle n'en a l'air, affirme que «tout serait parfait... s'il n'y avait pas les indigènes». (11)

Ce refus n'est rien d'autre qu'une forme de racisme. Mais ce racisme est bien justifié, car le colonialiste... «porteur des valeurs de la civilisation et de l'histoire, (...) accomplit une mission: il a l'immense mérite d'éclairer les ténèbres infamantes du colonisé. Que ce rôle lui rapporte avantages et respect n'est que justice: la colonisation est légitime, dans tous ses sens et conséquences.» (12)

Alexis BETEMPS

(Suite au prochain numéro)

(1) Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur par Albert Memmi - Petite Bibliothèque Payot N. 212.
(2) Ibidem page 33
(3) Ibidem page 35
(4) Ibidem page 46
(5) Ibidem page 50
(6) Ibidem pages 53 - 54
(7) Ibidem page 53
(8) Ibidem page 88
(9) Ibidem page 90
(10) Ibidem page 91
(11) Ibidem page 96
(12) Ibidem page 104

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION - VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS

Ordinaire L. 1 000 - (semestre L. 600)
Etranger L. 2.000 - Soutien L. 5.000

C.C. N° 2/ 40412

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N° 2 du 24-5-1954
Imprimé par L'UNION - VALDOTAINE
29, rue Festaz - 11100 AOSTE

A TRAVERS LA VALLEE

DECES

COURMAYEUR - La famille de notre ami Ferdinand Brocherel a eu la douleur de perdre son petit Fabien, de cinq mois.

A M. Ferdinand et à son épouse Elda les condoléances les plus sincères des unionistes de Courmayeur et du Siège central.

DERBY - Nous avons appris que notre ami Marcel Villaret a été frappé par le décès de sa mère Mme Valérie Villaret née Villerin, âgée de 86 ans.

A M.M. Marcel et Désiré, à Mme Odile épouse Rossignolo et à tous les parents, les unionistes de Derby et le Siège central présentent leurs sincères condoléances.

SOUSCRIPTION POUR L'IMPRIMERIE DE L'U.V.

Menzaghi Charles - France	7.000
N.N. - Saint-Christophe	10.000
Curtaz Joseph - Gressan	7.000
Larevoire Adolphe - Signayes	10.000
Laurent Joseph - Arnad	500
Bosini Serge - Arnad	500
Janin Elio - Arnad	1.000
Joly Christophe - Arnad	500
Joly Henri - Arnad	500
Varisellaz Robert - Arnad	1.000
Depré Oswald - Arnad	500
Bosini Donat - Arnad	500
Lesca Noël - Arnad	500

VILLENEUVE

Le pressoir à huile fonctionnera le 20 - 21 - 22 - 27 - 28 - 29 - 31 décembre.
Dévoué GEORGY VALENTIN.

TOUT PASSE, TOUT LASSE, TOUT CASSE

(Suite de la page 1)

économiques de la Région, mais la crise industrielle de la Basse Vallée, la dévaluation des «tessere», le manque d'essence sont là pour démontrer que de gros problèmes sont encore sans solution. L'affaire du sucre est particulièrement indicative: elle montre clairement aux valdôtains comment ils n'ont pas seulement été privés de la Zone Franche mais aussi de ce peu de choses (les «tessere») qu'ils avaient obtenu «en attendant». Le comportement des DP face à ce problème nous a, une fois de plus, montré le vrai visage de ce mouvement: les DP n'ont pas le courage de leurs actions et tendent à décharger leurs responsabilités sur les autres: c'est ce qu'ils ont essayé de faire en collant la responsabilité de la hausse du prix du sucre à Marcoz, qui venait d'être élu et était donc innocent!

Les DP nous parlent d'une école valdôtaine en crise. Ils professent de belles théories en vue de résoudre le problème; puis, tout ce qu'ils savent faire est le «Biennio», dont l'idée pouvait être très bonne, et cette espèce de «doposcuola», organisée à la hâte la veille des élections. Le Biennio a été abandonné par les DP eux mêmes, au bout d'une année d'expérimentation. Ils ont lancé la pierre et ils ont vite retiré le bras.

Les DP se déclarent des défenseurs des campagnards et, toujours à la veille des élections, leur promettent 30.000 lires par vache. J'aimerais trouver un campagnard qui a vu cet argent.

«Empoigner les problèmes et les résoudre» est la divise de M. Dujany. Malheureusement cette devise n'est qu'une façade trompeuse, ce n'est que de l'extériorité, ce n'est que de la publicité gratuite.

Nous ne reprochons pas aux DP de ne pas avoir trouvé la solution pour tous les problèmes, nous reprochons aux DP la double face, la mystification; le recours qu'ils font aux mass-medias pour publiciser des choses qu'ils n'ont pas faites, qu'ils ne veulent, probablement, même pas faire, ou qu'ils n'ont fait qu'en partie. Ils enseignent aux Valdôtains, par leur comportement, que ce n'est pas nécessaire de résoudre un problème; l'important c'est proclamer que le problème «a été résolu». Peu importe si cela correspond à la vérité!

Il est évident que les Valdôtains ne peuvent pas permettre que ce système d'administration continue pendant 5 ans encore. Une intervention moralisatrice s'impose. L'UV doit prendre ses responsabilités et agir afin que cet état de choses change.

Mais l'UV à elle seule ne peut pas faire grand chose. Elle devra encore une fois s'appuyer sur des alliés. Regardons un peu les forces politiques régionales représentées au Conseil.

Eliminons pour commencer les conseillers fasciste et libéral. La première élimination n'a pas besoin d'être motivée, la deuxième se justifie par le fait que les libéraux sont des anti-régionalistes déclarés, bien qu'en VDA ils cherchent à camoufler leur véritable nature. Les seules forces sur lesquelles nous devons compter sont celles des représentants du RV et de l'UVP, dont la foi autonomiste est au dessus de toute discussion.

Tous les autres partis, en tant que partis «nationaux» peuvent être au grand maximum des compagnons de route, plus ou moins agréables, dont nous ne pouvons pas nous passer.

Leurs buts sont différents des nôtres, cela nous ne devons jamais l'oublier, mais nous pouvons entretenir avec eux des relations correctes et profitables; chose qui s'est déjà vérifiée dans le passé, quand l'UV était alliée aux communistes (et elle n'avait pas peur de le dire, comme les DP aujourd'hui!).

Pour une possible alliance future, aucune des forces politiques existant en VDA (exception faite pour le MSI et le PLI) ne doit être refusée à priori pour des raisons idéologiques. D'autant plus que ces raisons idéologiques deviennent dans le contexte international de moins en moins importantes. Les rapports URSS — USA - Chine nous apprennent beaucoup de choses. Le même phénomène de rapprochement du diable à l'eau bénite nous le constatons en Italie. On parle, en ces jours, sur tous les journaux, de «compromesso storico» c'est à dire d'une alliance DC-PCI.

Si le PCI n'a pas peur de perdre son élan «révolutionnaire» (!) en s'alliant à la DC, nous ne devons pas avoir peur de perdre notre autonomisme en nous alliant avec le PCI ou la DC.

Arrivés à ce point, je crois que l'UV doit faire un discours de programmes et d'hommes. Si l'occasion se présente, l'UV doit accepter de participer aux responsabilités de la Junte, à condition qu'on trouve une convergence sur un certain nombre de programmes concrets à établir et que les hommes qui s'engagent soient des hommes dignes de confiance.

Les programmes et les hommes: ces deux éléments sont tous les deux importants. Rien d'avantageux pour la communauté valdôtaine ne pourra être fait si des aventuriers occupent des charges administratives de premier plan. Ce n'est pas la peine ici de faire les noms de ces aventuriers: de toute façon ces noms sont connus de tous les unionistes. Dans plusieurs partis, il y a des individus qui occupent des charges de relief, que la base de l'UV pourra difficilement accepter. Le problème est difficile à résoudre et c'est pour cela que nous devons le poser bien avant que le choix ne devienne pressant. Le choix sera particulièrement difficile parce que l'UV ne devra jamais abdiquer à son rôle d'éducatrice des Valdôtains. Et l'éducation la meilleure est celle qu'on donne par un comportement irréprochable, par le bon exemple et la cohérence.

Nous disons oui à l'entrée en Junte de l'UV, mais qu'il soit bien clair: l'UV n'entrera pas en Junte n'importe comment et avec n'importe qui.

UN JEUNE UNIONISTE

CONSEIL DE DIRECTION DU B.I.M.

REUNION DU 22/11/1973

Le Conseil de Direction, réuni sous la Présidence de M Louis Martin, a alloué aux Communes des contributions pour un montant de 39.019.696 lires, distribuées comme suit:

ALLAIN - Contribution de 691.365 lires pour le paiement d'une note d'honoraires concernant le projet d'aménagement des écoles élémentaires de Daillon.

AYAS - 2.662.334 lires - réseau d'éclairage public au village de Lignod.

- 1.817.530 lires - paiement de travaux divers d'intérêt public.

AYMAVILLES - 1.338.000 lires - note d'honoraires concernant le projet des travaux d'agrandissement de l'aqueduc communal.

- 91.880 lires - paiement d'une note d'honoraires pour la constitution d'un Consortium au village de Turlin.

Contribution de 5.000.000 de lires pour le paiement d'un premier acompte des travaux d'agrandissement de l'aqueduc communal.

BIONAZ - 3.987.500 lires - paiement des terrains occupés pour la construction de la route au hameau de Ru.

CHAMBAVE - Contribution de 2.000.000 de lires pour le paiement des travaux d'élargissement du cimetière communal.

CHATILLON - Contribution de 1.030.000 lires pour la reconstruction d'un mur le long de la route de Plantin.

COGNE - 1.343.180 lires - note d'honoraires pour le projet concernant la construction d'un nouveau pont au village de Lillaz.

ETROUBLES - 1.350.000 lires - 1er acompte pour la construction des égouts au village de Chez-les-Blanc.

LILLIANES - 468.936 - paiement de travaux divers d'intérêt public.

NUS - Contribution de 1.142.200 lires pour l'achat de terrains pour la construction d'installations sportives.

ROISAN - 1.157.000 lires - achat d'une voiture pour les services communaux.

ST.-DENIS - 1.351.056 lires - achat de signaux pour la circulation routière.

ST.-OYEN - 7.000.000 de lires pour le paiement de la quote-part concernant les skilifts et autres installations sportives du Consortium ST.-Rhémy-St.-Oyen.

- Contribution de 438.475 lires pour le paiement d'une note d'honoraires concernant des travaux divers d'intérêt public.

VERRAYES - 1.108.000 lires - 2ème acompte pour la construction de niches funéraires.

- 752.640 lires - travaux de prise d'eau pour l'aqueduc communal.

VERRES - 4.289.600 lires - travaux de construction d'une place devant le Cimetière.